



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 août 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

Soixantième session

Genève, 27-30 septembre 2010

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Convention de 1968 sur la circulation routière

Cohérence entre la Convention de 1968 sur la circulation routière  
et les Règlements techniques concernant les véhicules

### Convention de 1968 sur la circulation routière

### Cohérence entre la Convention de 1968 sur la circulation routière et les Règlements techniques concernant les véhicules

#### Note du secrétariat

#### Corrigendum

1. Page 5, paragraphe 14, chapitre 1.11.3, alinéa *a*

*Remplacer* le texte existant par:

a) qu'ils puissent à tout moment laisser place à une action prioritaire du conducteur et puissent être désactivés;

---